

Valeur limite non respectée en 2014

DES AXES ET DES SECTEURS A FORTE CIRCULATION

Les lieux dépassant la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$, sont l'autoroute A8, et les départementales à forte circulation dépendants des émissions directes des véhicules :

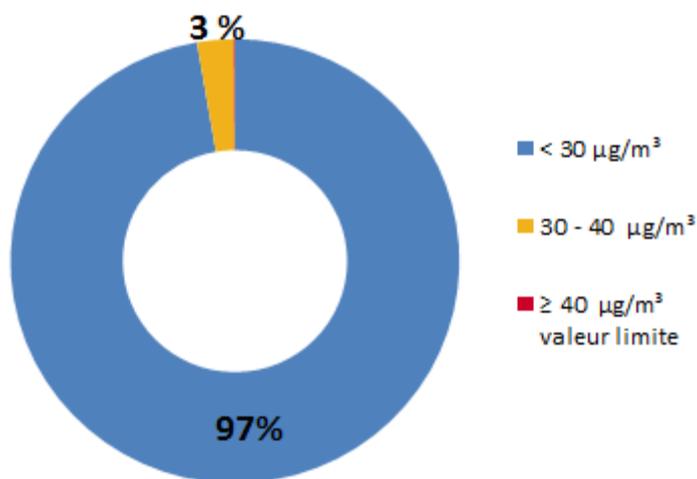
- ⇒ Autoroute A8, D6 au sud et D7N au nord.
- ⇒ Les départementales alimentant Rousset : D57B et D56C passant dans le centre.

La valeur limite est respectée sur les quartiers Rousset à caractère résidentiel : centre, Les Banettes, Le Défens, Les Quatres Tours, La Montauronne, ou bien sur la zone d'activité.

Les teneurs sont faibles au nord de la commune au niveau de la réserve naturelle de la Sainte Victoire.

Pas de population exposée à la valeur limite

3 % DE LA POPULATION EST TOUTEFOIS EXPOSEE A DES TENEURS APPROCHANTES DE LA VALEUR LIMITE ANNUELLE EN NO_2

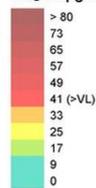


Parmi ces résidents, la majorité habite à moins de 50 mètres d'un grand axe de circulation. Rousset est une commune d'environ 4 500 habitants.

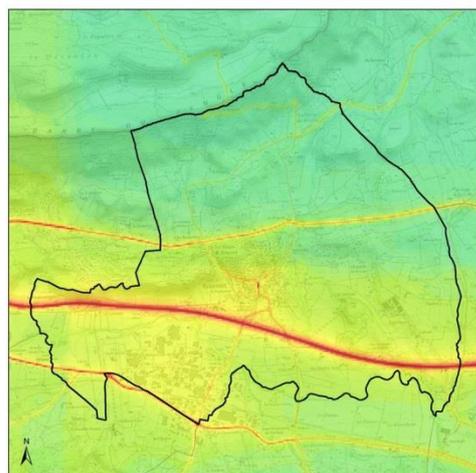
DIOXYDE D'AZOTE - NO_2



NO_2 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



BD ALTI © - IGN PFRAR 2000
BD CARTO © - IGN PFRAR 2000
Source : Air PACA 2015



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	< $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$30-40 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$\geq 40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	23
ROUSSET 5 établissements	5	0	0

Les 5 établissements de Rousset sont situés dans des quartiers sur lesquels la valeur limite n'est pas dépassée.

91 %

Sur la commune de Rousset, avec 91 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Viennent ensuite les secteurs industrie avec 4 %, résidentiel tertiaire et agriculture avec 2 % chacun. (Inventaire 2012 Air PACA).

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

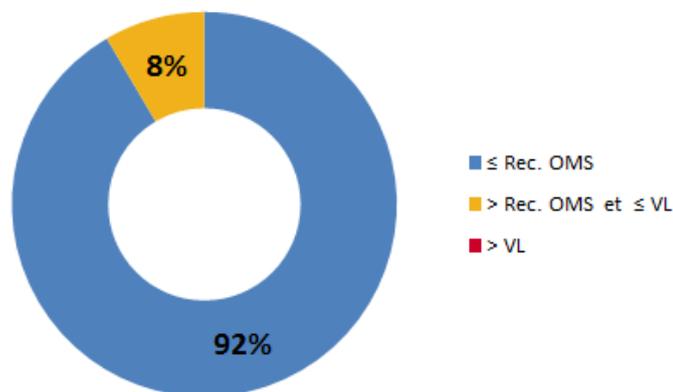
Valeur limite non respectée en 2014

LES SECTEURS TRANSPORTS ET RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEUR DE PARTICULES

- ➔ Les **valeurs limites** sont dépassées sur les **grands axes routiers** : véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.
- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).

Pas de population exposée à la valeur limite

8 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

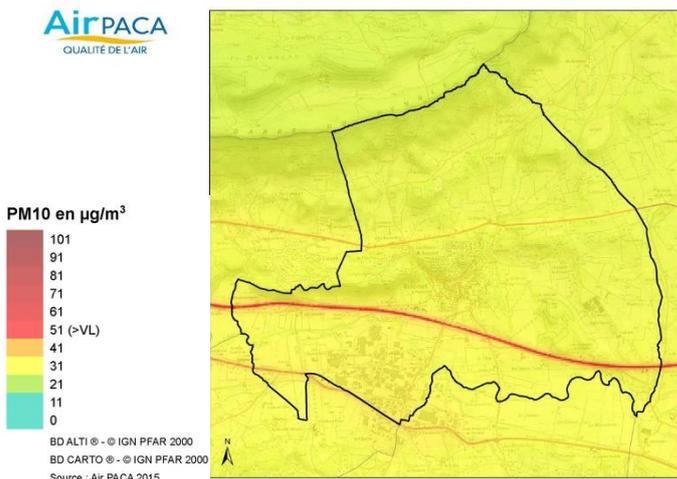


Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (**Rec. OMS**) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
 50 µg/m³ en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
 40 µg/m³ en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10



Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
ROUSSET 5 établissements	5	0	0

55 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la **pollution routière, pour 55 %**, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...
- ➔ la pollution issue du secteur résidentiel tertiaire pour 22 %
- ➔ la pollution industrielle - 12 % - issue des installations d'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux, matériaux, ...
- ➔ la pollution issue de l'agriculture pour 10 %

Bilan

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

ROUSSET

Transport routier majoritaire

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

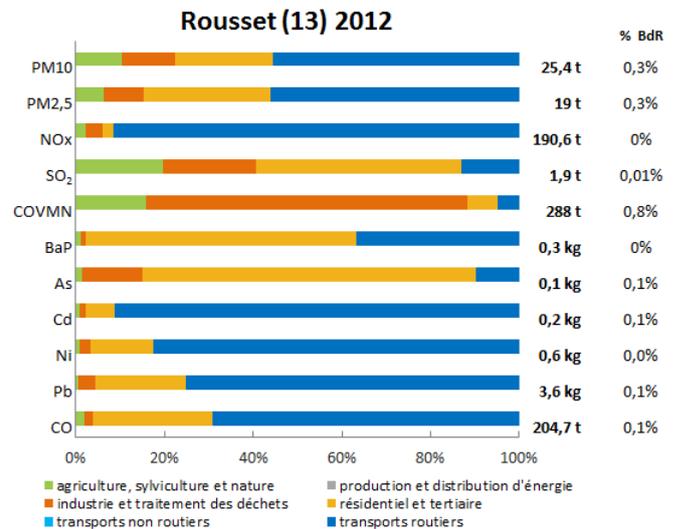
Le transport routier est majoritairement à l'origine des émissions des polluants sur la commune de Rousset : particules et NOX (véhicules diesel, PL notamment), benzène (véhicules essence) et de certains métaux lourds inclus dans les carburants

Le résidentiel / tertiaire émet essentiellement des polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

L'industrie est présente sur la commune de Rousset, pour 20 % environ ou moins pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVNM et certains métaux.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVNM parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

EMISSIONS / ENERGIE



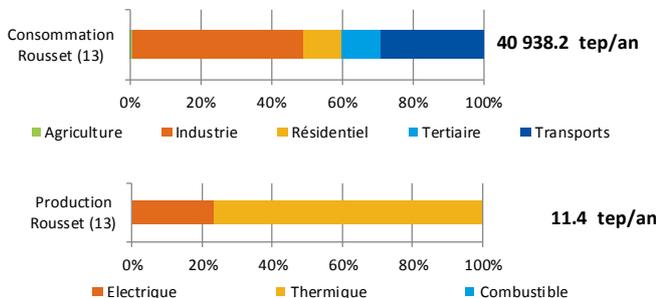
Inventaire Air PACA 2012-v2014

Consommation et production d'énergie

40 938 tep/an

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Rousset correspond à **40 938 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Rousset à 11,4 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.

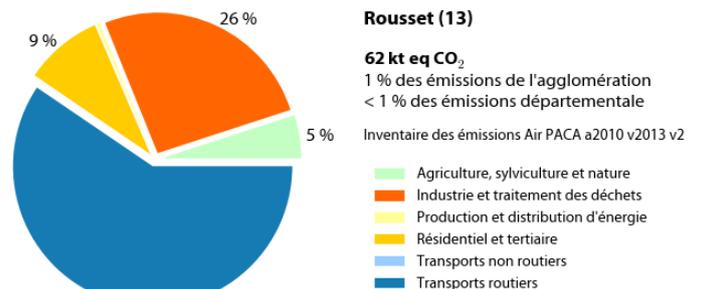


©Base de données Energ'air - ORECA PACA / inventaireAir PACA 2010 v2

Bilan des Gaz à effet de serre

Rousset émet **62 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**.

Elles sont principalement induites par les transports et les secteurs résidentiel- tertiaire et industriel.



LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOx -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOx interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent transporter des allergènes et des molécules cancérogènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aire-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aire-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourelair.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements

Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

		émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
	voiture	907 491	2 305
	moto	312 779	1 058
	bus	235 810	335
	TER diesel	300 734	210
	TER électrique	24 919	210
	tramway	7 427	335
	vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES – 04 42 93 85 85